Prévention des risques psychosociaux et QVT

QSE /RSE

22/11/2026

Public et prérequis

Managers de proximité, chefs d'équipe, responsables de service
Représentants du personnel, membres du CSE, référents santé / sécurité
Fonctions RH ou toute personne impliquée dans la qualité de vie au travail
Toute personne intervenant en prévention des risques en entreprise.

Aucun prérequis spécifique
Exercer une activité en environnement professionnel salarié
Être concerné par les enjeux de conditions de travail, de relations professionnelles ou de prévention
Volonté de participer à des échanges sur les pratiques professionnelles.

Les objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

• Appréhender les RPS, leurs enjeux et leur cadre réglementaire
• Identifier les situations de stress et de violences au travail
• Mettre en œuvre des actions de prévention adaptées en entreprise.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Études de cas issues de situations professionnelles
Travaux en groupe
Nombreux échanges et interactions
Respect de la confidentialité des situations évoquées en formation.

Modalité d'évaluation

Quiz, cas pratiques.

continuing.modalite.pdf.title

Par retour du bulletin d'inscription avec la liste des participants, accès selon notre calendrier inter-entreprises ou à la date de votre choix au sein de votre entreprise.

Contenu de la formation

1. Définition des RPS et cadre réglementaire
   Définition générale des risques psychosociaux :
   • du stress chronique
   • des violences internes ou externes
   • des conflits de valeurs ou perte de sens
   • une dégradation des relations de travail
   Cadre réglementaire :
   • Principes généraux : Obligation de sécurité de l'employeur (Code du travail – L4121-1)

RÉFÉRENCE
MANA-210

CENTRES DE FORMATION
NEVERS, AUXERRE, JOIGNY, SENS

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 58-89

• 1200 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 500 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Les actions réalisées dans le cadre d'une formation continue /contrat de professionnalisation sont portées par l'As.SIC

• Outils et obligations : Document Unique d'Évaluation des Risques (DUERP)
• Participation des acteurs : Direction, management, CSE
Références légales spécifiques :
• Harcèlement moral
• Harcèlement sexuel
• Agissements sexistes

2. Le stress au travail
   • Définition
   • Facteurs de stress
   • Conséquences

3 Les violences au travail
• Types de violences : internes, externes, physiques ou psychologiques
• Formes spécifiques : harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
• Impacts

4. Moyens d'action et de prévention des RPS
   • Prévention du stress : actions organisationnelles, actions managériales, actions individuelles
   • Prévention des violences : organisation, management, réglementaire
   • Prévention du harcèlement et des agissements sexistes : sensibilisation, formation, référent, procédure d'enquête interne,
   • Démarche globale de prévention des RPS : étapes (identifier les risques, évaluer, agir, suivre et ajuster)
   • Intégration dans la QVCT : amélioration des conditions de travail, participation des salariés, dialogue social.

Validation et certification

Attestation de formation

Date de mise à jour

03/06/2026